

Fiche-action n°1.1



A POURSUIVRE : Mise en place de formations TEDS

QUOI, POURQUOI

ODD lié :

**Contexte****Contexte local (établissement, site), ESR, national, international****Contexte DD-RSE, réglementation, planification de l'Etat en la matière**

Mise en place des formations à la transition écologique pour les étudiants de premier cycle :

- Conformément aux jalons posés dans le [Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), et afin de garantir une cohérence et compatibilité des formations entre elles, un socle de connaissances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) doit être défini et partagé entre les acteurs de l'enseignement supérieur.
- En effet, en accord avec les recommandations du [rapport remis par Jean Jouzel et Jean-Luc Abbadie](#), chaque étudiant de l'enseignement supérieur public et privé « d'intérêt général » doit recevoir un socle de connaissances et compétences globales, transversales et pluridisciplinaires de base pour pouvoir être diplômé du 1er cycle (BTS, DEUST, BUT, Licence et diplômes de grade licence).
- Chaque établissement d'enseignement supérieur peut bâtir, sur cette base, une offre de formation qu'il pourra adapter et enrichir en fonction de sa mission et du public étudiant qu'il forme.
- L'université dispose de formations intégrant, dans différents enseignements, les enjeux de la TEDS. Par ailleurs, elle a déjà mis en place différents enseignements optionnels, ouverts à tous les étudiants de licence, sur la TEDS dans le cadre de ses enseignements d'ouverture.

Descriptif et analyse de l'action**Descriptif détaillé de l'action :**

Il s'agit de monter en puissance et de généraliser cette démarche pour la formation à la TEDS (étudiants et personnels), avec le déploiement d'une offre transversale pluridisciplinaire mobilisant des apports pédagogiques externes et internes, le soutien à l'engagement étudiant pour le développement soutenable, le soutien au développement de l'écologisation des compétences dans le cadre des actions de professionnalisation. Pour cela il convient de :

Utiliser le MOOC comme socle de base, obligatoire en L1 à partir de 2025-26

- Organisation des propositions pédagogiques en présentiel
- Conception de nouvelles capsules SHS

Compléter ce MOOC par des projets et/ou des enseignements plus approfondis, au niveau des composantes

Recenser les cours pour optimiser les ressources existantes : sur la base du recensement réalisé par la DF, qui fait apparaître 522 enseignements (dont 177 en Licence) abordant des thématiques TEDS dans les maquettes existantes, mener une enquête approfondie auprès des enseignants-chercheurs pour identifier leur expertise sur le sujet et leurs cours en lien avec le sujet.

En Master, poursuivre le MOTIF Crises écologique, crises sociales (voir fiche 2.1. Création d'un Pôle de spécialité Environnement)

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Action déjà existante à poursuivre

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités

- Obligation du Ministère
- Echange inter-établissements
- Collaboration avec Lyon 1

Freins

Éléments à intégrer dans l'offre pédagogique existante

Bénéfices, avantages

Formation des étudiants

Valorisation des ressources pédagogiques TEDS-SHS au sein de l'établissement

Coûts, inconvénients

Moyens de l'établissement limités

Enjeu(x) servi(s) par l'action

Intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans la formation des étudiants et du personnel dans une perspective pluridisciplinaire

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin

Etapas

Un soutien en ingénierie pédagogique (2023-24) dans le cadre du dialogue de performance a permis d'amorcer la mise en place de la formation TEDS, et de préparer sa généralisation en premier cycle. L'université propose à ce jour douze enseignements d'ouverture en Licence (donc un MOOC suivi par 1400 étudiants en cumulé 2022-23 et 2023-24) et un en Master. Le déploiement de ces enseignements est prévu de la manière suivante :

- MOOC « climat et transitions » : généralisation progressive en L1 (2^{ème} semestre) à partir de l'année 2025-26 jusqu'à la prochaine accréditation. Il s'agit d'un programme de 14h conçu par des enseignants de Lyon 1 + 2h SHS réalisées par des enseignants de Lyon 2 en 2023-24. L'objectif est de renforcer la création de supports SHS, et d'organiser des séances en présentiel
- Possibilité de créer de nouveaux enseignements TEDS disciplinaires en L2 et L3 entre 2024 et 2027
- Test (sur 2024-25) et mise en place d'une certification TEDS opérationnelle à la rentrée 2026 (délibération mars-avril 2025)
- Cartographie des enseignements qui entrent dans cette action de sensibilisation en cours de finalisation, au-delà de ses enseignements dédiés

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Chargé(e) de mission pour les formations TEDS auprès de l'équipe présidentielle (à nommer)

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique, VP Formation

Services : DF Chargée d'appui aux formations à la transition écologique,
GT Formation à la transition écologique (25 membres)

Composantes : toutes les composantes de l'établissement - Membres du GT Formation TEDS

Laboratoires : tous

Usagers : tous les étudiants ; tous les enseignants et enseignants-chercheurs

Partenaires externes : enseignants-chercheurs du MOOC Climat et transition de l'Université de Lyon 1, UVED

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) : tous les étudiants de 1^{er} cycle, étudiants de Master ; et tous les enseignants et enseignants-chercheurs

Nombre de personnes concernées par l'action :

19 000 étudiants de 1^{er} cycle (Licence, Licence Pro, BUT), dont 18 000 en Licence

665 enseignants et enseignants-chercheurs (hors chargés de cours)

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Proposition des formations TEDS à 100% des étudiants de 1er cycle à la rentrée 2026/27

Indicateur(s) de suivi

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : 1 ETP Biatss (DF), heures enseignant (253h dispensées en 2024, objectif 300 en 2025)

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement : financements COMP sur ce thème, soutien du SPS

Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques